

Justificatif généré le 26/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

26/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289479>

N° d'annonce :

598104

ORION CREATION

Société par actions simplifiée au capital de 6.000 €

Siège social : 38 rue de Ponthieu 75008 PARIS

892 413 659 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 14 mars 2022, la société V.G.H., Société par actions simplifiée au capital de 810 000 euros, dont le siège est Rue des Nozières, 25770 SERRE LES SAPINS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON sous le numéro 803 147 693 a, en sa qualité d'associée unique de la société ORION CREATION, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de PARIS.

Pour avis, Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGEY7pCi

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGEY7pCi>

